



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Fabienne Henry agissant en qualité de Responsable Espace Spécialisé graves entre 2 mers

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1.000 € € a été versée à un compte bloqué 23136619039

Pour la société en formation A.S OENOLOGIE .

A l'agencede Cadillac.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
Monsieur SAMENAYRE Antoine	1.000 euros

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à langon

le 30/07/2024

Signature,


**CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Direction Clientèle Spécialisée
Graves Entre Deux Mers
Centre Commercial Moléon
Petiteau Ouest
33210 LANGON

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine

Siège social
106 quai de Bacalan
33000 BORDEAUX

Contacter le service clients
106 quai de Bacalan – CS 41272 – 33076 BORDEAUX cedex
www.ca-aquitaine.fr

Siège Agen
4 rue Pierre Mendès France
CS 70080 – 47 555 Boé Cedex

Site Aire sur l'Adour
1017 route de Pau – CS 60169
40805 Aire sur l'Adour Cedex

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 491

434 651 246 RCS Bordeaux – N°TVA : FR 16 434 651 246